

## 85 - VENDEE

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

---

#### 1. OBJET DU MARCHÉ :

---

Le **marché de prestations intellectuelles** a pour objectif de définir la **faisabilité urbaine, programmatique, technique et économique** de l'aménagement stratégique du bourg de Coëx afin de renforcer l'attractivité du bourg.

La commune ambitionne de renforcer le dynamisme du centre-bourg, en agissant sur différents leviers :

- en redistribuant les commerces,
- en redessinant les espaces publics,
- en générant du logement en cœur de bourg,
- améliorant les stationnements actuels.

#### 2. ACHETEURS :

---

##### Commune de Coëx :

9 rue Jean Mermoz 85220 COEX

Tél : 02 28 10 32 32 - Courriel : [accueil@ville-coex.fr](mailto:accueil@ville-coex.fr)

Représentant du pouvoir adjudicateur : Monsieur FAVREAU, en qualité de Maire

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

##### Etablissement Public Foncier (EPF) de la Vendée

123, boulevard Louis Blanc 85000 LA ROCHE-SUR-YON

Représenté par Monsieur Thomas Welsch, Directeur Général

#### 3. PROCEDURE DE PASSATION :

---

Marché selon la procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 1° du Code de la Commande Publique.

#### 4. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

---

La mission, traitée à prix global et forfaitaire, est décomposée en 3 phases :

Phase 1 : Un **diagnostic** urbain et patrimonial

Phase 2 : **Schéma d'organisation** du bourg et **scenarii d'aménagement** par secteurs.

Phase 3 : **Fiches programmatiques** par secteurs.

#### 5. COMPOSITION DE L'EQUIPE / COMPETENCES REQUISES :

---

Les compétences requises sont candidats, seuls ou en groupement, devront impérativement présenter des personnes compétentes (qualifications et/ou expériences) dans les domaines suivants : urbanisme, paysage, architecture, VRD et /ou économiste.

#### 6. MODALITES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT :

---

Fonds propres, subventions, emprunts - Paiement à 30 jours par mandat administratif.

#### 7. CONDITIONS DE PARTICIPATION ET CRITERES D'ATTRIBUTION :

---

Les conditions de participation (candidature) et les modalités de leur vérification sont précisées dans le règlement de consultation. Le candidat devra fournir les éléments listés au Règlement de la Consultation au titre de la candidature. L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous selon la procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 1° du Code de la Commande Publique.

Choix de l'offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés dans le règlement de consultation : **Prix : 30% - Méthodologies/Organisation : 50 % et valeur technique : 20%.**

#### 8. MODALITES DE RETRAIT DES DOCUMENTS DE CONSULTATION :

---

Le dossier est à télécharger sur le site : <https://www.marches-securises.fr>

#### 9. MODALITES DE REMISE DES PLIS :

---

Les candidatures devront parvenir avant le **11/10/2023 à 12H00** sur le site : <https://www.marches-securises.fr>.

#### 10. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES :

---

90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

**11. SERVICES OU LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS :**

---

sur le site : <https://www.marches-securises.fr>

**12. SERVICES HABILITES A DONNER DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DELAIS ET VOIES DE RECOURS :**

---

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES - 6 allée de l'Île Gloriette 44000 NANTES / Tél. : 0240994600

**13. INFORMATIONS DIVERSES :**

---

La date des auditions est fixée au 07/11/2023 (créneaux horaires à définir ultérieurement avec les candidats).

**14. DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : LE 11/09/2023**

---